

<https://autodiag.anap.fr/numerique/publication/1041-identifier-la-politique-d-habilitation-a-adopter>

Avis d'experts

Identifier la politique d'habilitation à adopter

Cet avis d'expert a été rédigé par Hélène SOL.

« Dans la mise en place de solutions informatiques, la gestion des habilitations conditionne le respect de la confidentialité et de la sécurité. Définir une habilitation nécessite de croiser la stratégie de la CME / Direction des soins, les outils de la DRH et la gestion technique des applications. »

Cet avis d'expert aborde :

- La problématique : la réglementation se durcie ;
- Les solutions à mettre en œuvre :
 - Au sens général ;
 - Les procédures à mettre en place, les documents à écrire ;
 - Plan d'action détaillé gestion des habilitations ;
 - Sous l'angle : pré-requis numéro 3 « confidentialité » du programme Hôpital Numérique ;
 - Sous l'angle du guide de la DGOS : « Introduction à la sécurité des Systèmes d'Information » ;
 - Sous l'angle : Certification des comptes ;
 - Sous l'angle : Directives CNIL, règlement européen protection des données personnelles ;
 - Sous l'angle : « Politique de sécurité des systèmes d'information de l'état » et « Politique de sécurité des systèmes d'information pour les ministères chargés des affaires sociales (PSSI-MCAS) ».

Retrouvez le catalogue des productions des experts HN.

Ressources associées

POINT DUR
Quelle politique d'habilitations adopter ?

Glossaire

CME
CNIL
DRH
DGOS

Date de parution :
02/01/2016

Télécharger la production